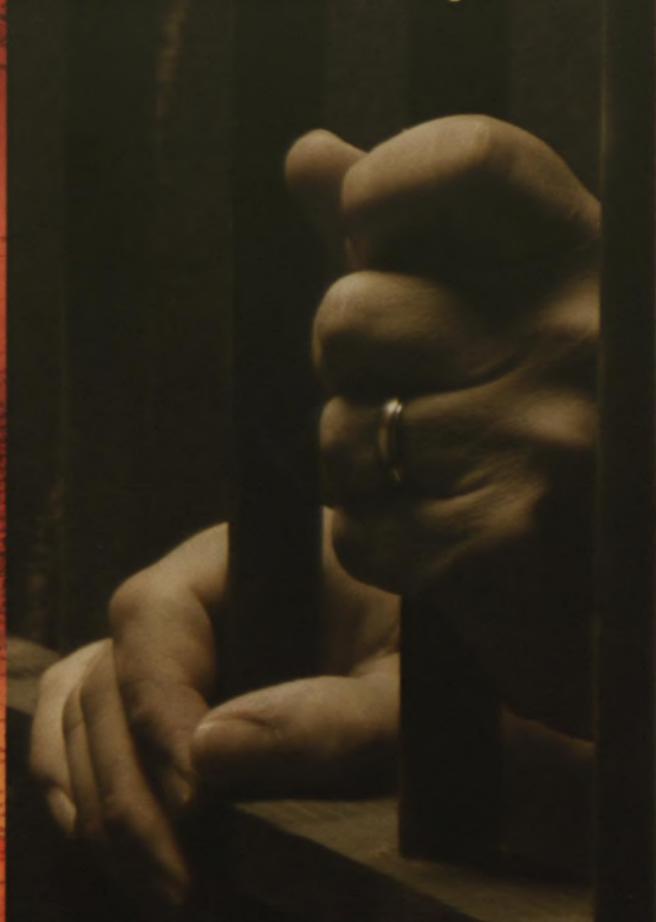
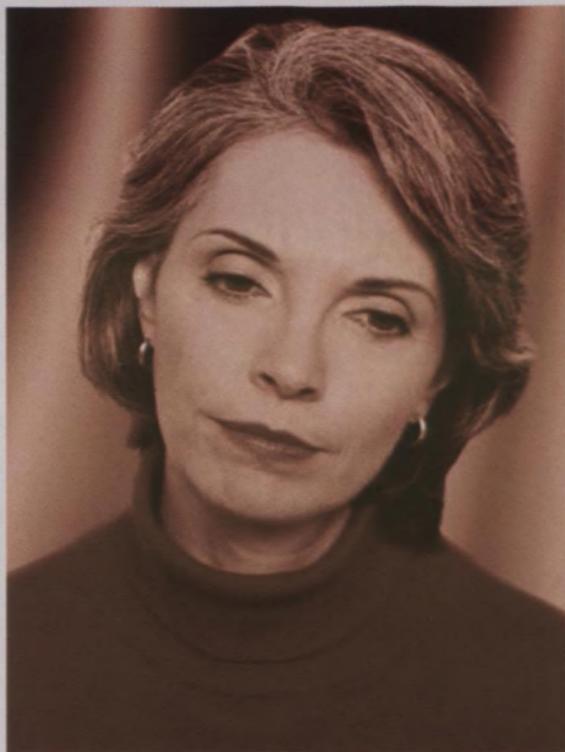


La drogue et les voyages :
un cocktail explosif



www.voyage.gc.ca





30 ans de mariage
Trois enfants
Sept petits-enfants
Quatre ans de prison

N'aidez jamais une autre personne à passer quoi que ce soit aux frontières. Si vous êtes pris en possession de drogues, que vous transportiez celles-ci volontairement ou à votre insu, vous pourriez vous retrouver derrière les barreaux.

**Pour de plus amples renseignements,
visitez notre site Web à l'adresse suivante :
www.voyage.gc.ca**



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada 

La drogue et les voyages : un cocktail explosif

Publié par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires gratuits de cette brochure ou pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau des passeports le plus proche de chez vous ou consultez le site Web des Affaires consulaires (www.voyage.gc.ca). Vous pouvez aussi écrire à l'adresse suivante :

Service des renseignements

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

125, promenade Sussex

Ottawa ON K1A 0G2

Tél. : 1 800 267-8376 (appels du Canada) ou (613) 944-4000

Courriel : enqserv@dfait-maeci.gc.ca

0 25974070 9E05 E



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

Nous aimerions savoir ce que vous pensez de cette brochure. Écrivez-nous à l'adresse ci-dessus ou par courrier électronique (voyage@dfait-maeci.gc.ca).

L'information figurant dans la présente publication est du domaine public et peut être reproduite sans autorisation.

Dans la présente publication, le masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Cette publication est disponible, sur demande, sous d'autres formes.

*This document is also available in English under the title Drugs and Travel:
Why They Don't Mix.*

Nota : L'information contenue dans cette brochure peut changer. Pour être sûr d'obtenir les renseignements les plus récents, veuillez consulter notre site Web ou les ressources mentionnées à la section Sources d'information (page 14). Cette section renferme aussi de l'information sur les publications et les programmes du Ministère.

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Avril 2003
N° de cat. : E2-485/2003
ISBN : 0-662-67199-6



Table des matières

Introduction	3
À faire et à ne pas faire	4
Des années de prison pour quelques instants de « plaisir »	6
Résistez à l'appât du gain	8
Que faire si vous êtes arrêté	10
Ce que le gouvernement du Canada peut faire pour vous	10
Effets des drogues	12
Sources d'information	14



Introduction

Les Canadiens adorent voyager. Chaque année, ils sont des millions à partir à destination de villes, de plages et de régions rurales aux quatre coins de la planète. Dans plusieurs pays, on peut se procurer facilement des drogues illicites et les consommer ouvertement. Il n'en demeure pas moins que ces substances sont illicites. Les Canadiens qui achètent, vendent, consomment ou transportent des stupéfiants s'attirent de graves ennuis.

Plus de 3 000 Canadiens se morfondent dans des prisons à l'étranger, bon nombre d'entre eux pour des infractions en matière de drogue. Votre citoyenneté canadienne ne vous confère aucune immunité à l'égard des lois locales concernant les drogues illicites. Si vous violez la loi dans un autre pays, vous êtes assujetti au système judiciaire de ce pays. Les agents consulaires canadiens peuvent offrir une aide et un soutien aux Canadiens emprisonnés à l'étranger. Mais ils ne peuvent demander leur libération.

Avant de partir

Voyager peut s'avérer une expérience merveilleuse et enrichissante. Un voyage réussi est toutefois un voyage bien préparé. Avant de partir, renseignez-vous sur votre lieu de destination. La culture, les coutumes et les règlements peuvent différer d'un pays à l'autre. Consultez la section Conseils aux voyageurs et les autres conseils liés aux voyages sur le site www.voyage.gc.ca.

Cette publication contient de l'information et des conseils qui vous aideront à tirer le maximum de votre séjour à l'étranger et à éviter les situations difficiles et dangereuses associées aux drogues illégales. Tout lien avec les stupéfiants risque de mettre en péril votre santé et votre avenir. Alors mettez toutes les chances de votre côté : avant de partir, renseignez-vous et prenez les précautions nécessaires.

À faire et à ne pas faire

À faire!

- Préparez vos bagages vous-même. Assurez-vous qu'ils sont fermés à clef et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Gardez à l'œil les sacs à dos, jouets et peluches de vos enfants. Quelqu'un pourrait y glisser de la drogue à votre insu.
- Choisissez avec soin vos compagnons de voyage. S'ils transportent, consomment ou vendent des drogues illégales, vous risquez d'être accusé de complicité. Assurez-vous qu'ils connaissent votre position par rapport à la drogue *avant de partir*.
- Demandez aux autorités locales, à un agent de voyage ou au personnel de votre hôtel quels sont les endroits à éviter dans la ville où vous êtes. Vous risquez d'être attaqué ou arrêté si vous vous

trouvez à proximité de trafiquants et qu'on suppose que vous transportez ou vendez de la drogue. Ayez toujours sur vous une carte récente.

À ne pas faire!

- Ne passez pas de colis, cadeaux ni bagages d'une autre personne à la frontière ou à un poste douanier — en aucune circonstance.
- Ne traversez pas la frontière avec un auto-stoppeur ou en tant qu'auto-stoppeur : on risque de vous trouver coupable de complicité. Séparez-vous avant la frontière et retrouvez-vous de l'autre côté.
- Ne touchez pas à la drogue, un point, c'est tout. Vous serez ainsi certain de ne pas joindre les rangs des nombreux Canadiens qui purgent actuellement des sentences liées à la drogue à l'étranger.

Victime innocente

Je suis allée en vacances au Venezuela avec une amie, Hélène. Comme notre séjour à cet endroit ne nous plaisait guère, nous avons décidé de poursuivre nos vacances en France où un bon ami d'Hélène habitait. N'ayant pas réussi à obtenir deux places sur le même vol, je suis partie un jour avant Hélène avec le cadeau qu'elle voulait offrir à son ami : des appui-livres en forme d'éléphant. Quand elle m'a demandé de mettre ce cadeau dans mes bagages, j'ai demandé en plaisantant s'il y avait de la drogue cachée à l'intérieur. On a bien ri.

Imaginez ma surprise quand les agents à l'aéroport d'Orly m'ont dit que j'étais sous arrestation pour possession de drogue. Même si j'ai plaidé non coupable, j'ai été condamnée à cinq ans de prison.

Un aller sans retour

Martha a rencontré Robert en Jamaïque au cours de ses vacances. À son contact, elle s'est sentie revivre. Il faut dire que les dernières années n'avaient pas été faciles pour Martha : son mari était décédé et elle élevait maintenant seule leurs deux enfants. Martha a fait plusieurs voyages en Jamaïque pour rejoindre Robert, y compris le dernier : un aller sans retour.

Les parents de Martha ont appris avec consternation, par un ami de Robert, l'arrestation de leur fille à l'étranger. Ils ont aussitôt communiqué avec les agents consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour savoir ce qui s'était passé. Avec la permission de Martha, les agents ont informé ses parents qu'elle transportait deux kilos de cocaïne dans la semelle de ses chaussures au moment de l'arrestation. Elle est maintenant passible de 5 à 20 ans d'emprisonnement.

Les deux enfants de Martha voyageaient avec elle au moment de l'arrestation. La mère de Martha en a obtenu la garde et est allée les chercher en Jamaïque. Elle a alors rencontré sa fille en prison. Quel choc! Pas de lit ni de sommier, sa fille dans un état lamentable...

Elle et son mari, tous deux à la retraite, doivent désormais transmettre des centaines de dollars par mois à Martha pour qu'elle ait le strict minimum en prison : produits d'hygiène personnels, nourriture d'appoint, médicaments, services médicaux, etc. En quelques mois, toutes leurs économies y sont passées. Ils ont même dû hypothéquer de nouveau leur maison pour payer l'avocat.

Le temps passe, et leur fille attend toujours la tenue de son procès. Elle a perdu beaucoup de poids et se remet péniblement d'une grave dépression. Robert l'avait convaincue que le trafic de drogues comportait peu de risques. Advenant le pire, il lui avait dit qu'il connaissait bien le système judiciaire de son pays et la tirerait de prison dans le temps de le dire...

À moins d'un miracle, Martha demeurera en prison au moins cinq ans. Quel accueil ses enfants lui réserveront-ils à sa sortie? Comment reprendra-t-elle le fil de sa vie?

Des années de prison pour quelques instants de « plaisir »

En vacances, loin de tout, il est tentant de succomber à la tentation et de prendre des drogues illicites, surtout dans les pays où on en consomme ouvertement. Ces substances n'en demeurent pas moins interdites. N'oubliez pas que vous faites partie de la minorité visible dans bon nombre de pays. Une simple dose risque de transformer vos vacances en cauchemar.

Tolérance zéro

Les États-Unis observent une politique de tolérance zéro à l'égard de la possession et du trafic de drogues illégales. Les voyageurs arrêtés avec une petite quantité de drogue se retrouveront en prison.

Sachez que certaines drogues qui sont légales au Canada ne le sont pas dans d'autres pays. L'inverse est également vrai. Les voyageurs sont assujettis au système judiciaire du pays dans lequel ils séjournent. Il leur incombe donc de s'informer sur les lois d'un pays relatives aux drogues avant de se rendre dans ce pays.

Les drogues illicites peuvent déformer votre perception de la réalité,

Ordonnances

Quand vous êtes dans un autre pays, même les médicaments prescrits peuvent devenir suspects et être à l'origine de délais et de longues vérifications. Conservez tous vos médicaments dans leur contenant original étiqueté et transportez une note de votre médecin en expliquant l'usage.

et affecter vos émotions et votre jugement. Certaines personnes se sont infligées des blessures très graves à cause des effets hallucinogènes de stupéfiants ou de produits naturels aux pouvoirs prétendument extraordinaires. La plupart des drogues illicites créent une dépendance et risquent de former un cocktail explosif avec les médicaments. Elles risquent de modifier votre rythme cardiaque, votre pression artérielle et votre respiration, entraînant l'évanouissement, le coma ou même la mort.

Comme les drogues illicites peuvent affecter vos facultés, vous ne devriez pas prendre le volant après en avoir consommé. Il est interdit de conduire dans cet état et vous risquez d'avoir un accident. Si vous tombez malade ou êtes blessé alors que vous êtes sous l'effet de la drogue, votre assurance-voyage ne couvrira probablement pas les frais médicaux ni les coûts d'hospitalisation.

L'ecstasie

Les plus grands consommateurs d'ecstasie (aussi connue sous le nom de MDMA, X, STC, E, Adam et Mitsubishi) sont les élèves du secondaire et des collèves et les jeunes adultes qui fréquentent les boîtes de nuit ou les soirées « rave ». Mais cette drogue est interdite dans la plupart des pays.

L'ecstasie est produite en laboratoire et ordinairement vendue sous forme de poudre blanche ou blanc cassé qu'on absorbe par voie orale. Les effets se manifestent après 30 à 60 minutes et durent environ 8 heures. L'ecstasie procure un sentiment de bien-être et intensifie les sensations tactiles et les émotions. Elle entraîne une dilatation des pupilles, une élévation de la pression artérielle et une sécheresse du nez et de la gorge. Les gens qui prennent de l'ecstasie peuvent souffrir d'hyperthermie et se déshydrater s'ils ne boivent pas suffisamment de liquide. L'absorption d'une dose excessive peut provoquer la mort. (Voir le tableau descriptif des effets des stupéfiants aux pages 12 et 13.)

Quand vous achetez de la drogue sur le marché noir, vous ne savez jamais exactement ce qu'on vous remet. Selon une enquête récente de la Fondation de recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, près des deux tiers de tous les échantillons de drogues obtenues sur le marché noir

Un effet inattendu

Pierre, 22 ans, fêtait joyeusement la fin de ses études dans un bar à Miami quand il a commencé à se sentir bizarre. Le haschisch qu'il avait pris ne semblait pas lui faire le même effet que d'habitude. Tout en sueur, Pierre avait maintenant envie de vomir, mais parvenait difficilement à marcher pour se rendre aux toilettes. Tout à coup, la pièce s'est mise à tourner, puis plus rien.

Pierre s'est réveillé à l'hôpital sous soluté. Il avait raté son avion, et ses assurances refusaient de payer les frais d'hospitalisation. Sa mésaventure lui a coûté des milliers de dollars. Un souvenir mémorable!

se sont révélés différents de ce que le vendeur avait prétendu.

La consommation de stupéfiants vous rend très vulnérable. Vous risquez de ne plus vous rappeler le chemin de retour à votre lieu d'hébergement et vous devenez une cible de choix pour les malfaiteurs. Il leur est alors facile de vous attaquer, de vous voler ou même de vous agresser sexuellement.

Il est conseillé de toujours avoir sur vous l'adresse et le numéro de téléphone de votre hôtel. Vous auriez aussi tout intérêt à sortir en groupe le soir. Vous pouvez ainsi veiller les

uns sur les autres. Ne laissez personne vous éloigner du groupe. Lorsque vous prenez possession de votre chambre d'hôtel, trouvez le numéro à composer en cas d'urgence et l'adresse de l'hôpital situé le plus près, et conservez ces renseignements sur vous lorsque vous sortez.

Résistez à l'appât du gain

On vous proposera peut-être un jour une affaire mirobolante : un billet aller-retour gratuit dans un pays chaud et une somme rondelette en échange de quelques kilos de drogue passés à la douane. Vous pourriez être tenté de mordre à l'appât.

Voici des raisons de dire non :

- Bon nombre de pays refuseront de vous libérer sous caution en attendant la tenue de votre procès. Le délai est souvent de plusieurs mois, voire même un an, en isolement cellulaire ou en compagnie de personnes qui ne parlent pas français.
- Si vous enfreignez les lois d'un autre pays, vous êtes assujéti au système judiciaire de ce pays. Dans bon nombre de pays, on vous considérera coupable jusqu'à preuve du contraire. Les crimes liés à la drogue entraînent souvent de lourdes peines d'emprisonnement

À l'ombre pour longtemps ou pire...

En Tunisie, on peut condamner à 20 ans de prison et à une amende les personnes qui ont commis de graves délits liés à la drogue. Dans d'autres pays, comme le Venezuela, les trafiquants de drogue sont possibles d'emprisonnement à vie. En Algérie, en Indonésie, en Iran, en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et en Turquie, les tribunaux peuvent imposer la peine de mort dans les cas d'infractions liées aux stupéfiants.

et, dans certains pays, la peine de mort. Le Canada ne pourra pas intervenir pour obtenir votre libération.

- En tant que Canadien emprisonné à l'étranger, vous connaîtrez des conditions de vie qui seront peut-être éprouvantes, tant physiquement que psychologiquement.
- Entre vous et vos proches se dresseront les murs de la prison et tout le système carcéral. Au cours de votre détention à l'étranger, vous risquez de devenir pour votre famille un lourd fardeau financier.
- Si vous êtes arrêté et condamné par les autorités canadiennes à votre retour de voyage, vous aurez un casier judiciaire au Canada.
- Vous ne pourrez probablement jamais retourner dans le pays où vous avez été arrêté.
- Si vous tombez malade en prison,

vous pouvez éprouver des difficultés à obtenir des soins et risquez de contracter d'autres maladies comme des infections virales.

- Honte, colère, dépression, culpabilité et remords mineront votre quotidien.

Chaque année, des centaines de personnes essaient de passer de la drogue et le regrettent ensuite

Une vie en jeu

Roger, 55 ans, a été arrêté pour trafic de drogue alors qu'il essayait de quitter la Thaïlande. Comme il avait alors admis avoir avalé 100 capsules d'héroïne, on l'a transféré à l'hôpital pour subir un processus d'élimination de la drogue. Avec la permission de Roger, le personnel consulaire canadien a informé sa femme de l'arrestation. Sous le choc, elle a fondu en larmes.

Deux jours plus tard, Roger a été transféré aux soins intensifs. La moitié des capsules extrêmement toxiques étaient encore dans son système. Il devenait inconscient durant certaines périodes, une indication que la drogue s'infiltrait dans son corps. Si l'infiltration devenait trop importante, elle risquait de causer des dommages au cerveau ou même la mort. Si une seule capsule se brisait, cela serait peut-être aussi fatal. En raison de ses problèmes de santé et de son âge, il était trop dangereux d'opérer Roger. Il recevait donc des médicaments pour contrer les

amèrement. Au lieu de « s'en sortir » en prenant quelques risques, elles plongent dans un abîme sans échappatoire : la prison. Même si vous réussissez à franchir les douanes du pays où vous avez séjourné, vous n'aurez probablement pas cette chance en sol canadien. Le personnel de l'Agence des douanes et du revenu du Canada dispose de techniques de détection à la fine pointe du progrès.

effets de la drogue et des laxatifs pour poursuivre l'élimination selon un dosage délicat.

L'état de santé de Roger s'est ensuite amélioré lentement. Environ une semaine plus tard, on l'a amené dans une prison où il partage une cellule avec six autres détenus et peut sortir dehors une demi-heure par jour. Entre-temps, sa femme doit payer ses frais d'hospitalisation et ses frais juridiques, ses médicaments et le coût de ses articles de toilette, vêtements, etc. Les services d'un avocat à eux seuls ont coûté plus de 4 000 \$US. Elle doit lui faire parvenir l'équivalent de plusieurs mois de fournitures médicales à l'avance pour être certaine que ces dernières arrivent à temps.

À l'heure actuelle, Roger attend son procès en espérant qu'il échappera à la peine de mort, la peine maximale imposée en Thaïlande pour le trafic de drogue.



En prison à l'étranger, loin du confort douillet de la maison...

Que faire si vous êtes arrêté

Vous devriez clairement spécifier aux autorités procédant à votre arrestation que vous désirez que l'on avertisse immédiatement les agents consulaires canadiens de votre arrestation. En vertu de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, les autorités sont tenues de vous aviser de votre droit de parler à un représentant consulaire et de prendre des dispositions à cet égard. Elles ne

sont toutefois pas obligées d'avertir le bureau diplomatique ou consulaire canadien de votre détention ou arrestation, à moins que vous n'en fassiez explicitement la demande.

Ce que le gouvernement du Canada peut faire pour vous

La liste des services que le personnel consulaire peut vous offrir en cas d'arrestation varie selon les cas et selon le pays.



À table!

Les agents consulaires peuvent :

- à votre demande, informer votre famille ou vos amis de votre situation;
- fournir de l'information sur les systèmes judiciaire et carcéral du pays;
- fournir une liste des avocats qui ont de l'expertise dans votre type de cas;
- chercher à faire en sorte que votre traitement devant les tribunaux et vos conditions de détention soient

équitable par rapport à ceux réservés aux prisonniers locaux.

Il y a cependant des services que les agents consulaires ne peuvent pas offrir. Ils ne peuvent pas :

- obtenir votre libération;
- verser un cautionnement, payer l'amende ou fournir de l'aide juridique;
- choisir ou recommander un avocat.

Effets des drogues

Le tableau suivant ne sert que de guide général. Une personne ne peut savoir avec certitude comment elle réagira à une drogue en particulier, même si elle en a consommé auparavant. Les drogues illégales sont souvent mélangées avec d'autres substances.

Si vous êtes avec quelqu'un qui tombe malade ou perd connaissance après avoir pris de la drogue, appelez une ambulance et essayez de trouver de quelle drogue il s'agit. Si vous trouvez de la drogue sur la personne ou près d'elle, remettez-la aux ambulanciers. Vous pourriez ainsi sauver une vie.

Drogue	Effets	Risques pour la santé
Cannabis Autres noms : marijuana, haschisch, hasch, pot, herbe, joint	L'usager éprouve une sensation de détente et de liberté dans ses relations avec les autres. Il peut devenir volubile ou replié sur lui-même. Ces sensations sont parfois accompagnées d'une fringale. Les effets durent de deux à trois heures.	Le cannabis entraîne des troubles de la mémoire, de la difficulté à réfléchir et à résoudre des problèmes, un manque de coordination et une augmentation du rythme cardiaque. Dans certains cas, il peut provoquer une grande anxiété.
Cocaïne et crack Autres noms de la cocaïne : coke, neige, coca, cristal Autres noms du crack : freebase, rock, caillou	L'usager éprouve une intense sensation de bien-être. Il a de l'énergie et se sent confiant. Il peut devenir volubile, anxieux et paranoïaque. Les effets durent de cinq minutes à deux heures, laissant alors l'usager dans un état déprimé, anxieux et irritable. Il faut constamment augmenter la dose pour obtenir le même effet.	La drogue augmente le rythme respiratoire, la fréquence cardiaque et la pression artérielle. Elle peut occasionner des troubles de l'alimentation et du sommeil, et provoquer des comportements excentriques et violents. L'usager peut aussi éprouver des difficultés respiratoires, des convulsions, et souffrir d'un arrêt respiratoire ou cardiaque.

Drogue	Effets	Risques pour la santé
<p>Héroïne</p> <p>Autre nom : héro</p>	<p>L'usager se sent euphorique, puis oscille entre des périodes de somnolence et d'éveil pendant plusieurs heures. La drogue agit aussi comme un analgésique.</p> <p>Les effets durent quelques heures.</p>	<p>Nausées, vomissements et démangeaisons importantes sont courants.</p> <p>L'usager ne peut penser clairement et est d'humeur changeante. De fortes doses peuvent réduire le rythme respiratoire à un point tel que l'usager risque de tomber dans le coma et de mourir.</p> <p>Comme les usagers n'ont aucune idée de la concentration de l'héroïne achetée sur le marché noir, il arrive souvent qu'ils font une surdose et en meurent.</p>
<p>GHB, kétamine et Rohypnol®</p> <p>Autre nom : drogues du viol</p>	<p>L'usager se sent détendu, somnolent et parfois euphorique. La drogue élimine ses inhibitions.</p> <p>Les effets peuvent durer jusqu'à 24 heures.</p>	<p>L'usager peut perdre sa capacité d'agir et de résister à une agression sexuelle.</p> <p>En cas de consommation excessive, il peut avoir des crises convulsives et perdre connaissance.</p> <p>L'association avec des médicaments ou d'autres drogues, y compris l'alcool, peut rapidement entraîner une surdose fatale.</p>
<p>Stimulants (amphétamine, méthamphétamine, ecstasie)</p> <p>Autres noms : speed, ice, MDA, MDMA, love drug</p>	<p>La drogue administrée par voie orale ou intranasale peut avoir un effet stimulant et énergisant.</p> <p>Lorsque l'usager fume ou s'injecte la drogue, il ressent une sensation brève mais intense qu'on décrit comme étant extrêmement agréable.</p> <p>Les effets persistent plus ou moins longtemps selon la drogue.</p>	<p>L'usager peut se sentir confus, irritable, anxieux et même agressif. Il peut souffrir d'hyperthermie, de déshydratation et d'insomnie, et être pris de tremblements.</p> <p>La drogue peut augmenter le rythme cardiaque et la pression artérielle, et causer des séquelles permanentes aux vaisseaux sanguins du cerveau, d'où le risque d'accident vasculaire cérébral.</p>

Sources d'information

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca

Direction générale des affaires consulaires

Site Web : www.voyage.gc.ca

Renseignements généraux :

Tél. : 1 800 267-6788 (au Canada et
aux États-Unis) ou (613) 944-6788

Courriel : voyage@dfait-maeci.gc.ca

ATS : (613) 944-1310

Urgences :

Tél. : (613) 996-8885 (appels à frais
virés de l'étranger)

Courriel : sos@dfait-maeci.gc.ca

Publications (gratuites)

- *Bon voyage, mais... : le guide du voyageur canadien*
- *La Chine (y compris Hong Kong) : conseils à l'intention des visiteurs canadiens*
- *Destination : Réussite — Services aux voyageurs d'affaires*
- *Devinez qui a été détenu à la frontière pour possession de drogues!*
- *La double citoyenneté : ce que les voyageurs doivent savoir*
- *Enlèvements internationaux d'enfants : guide à l'intention des parents*

- *En route pour les États-Unis : conseils à l'intention des voyageurs canadiens*
- *Enseigner l'anglais à Taïwan* (sur Internet seulement)
- *Enseigner les langues en Corée* (sur Internet seulement)
- *Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger*
- *Hors des sentiers battus : conseils pour le tourisme d'aventure*
- *México : ¿Qué pasa? — Conseils à l'intention des visiteurs canadiens*
- *Processus d'immigration en adoption internationale* (publication de Citoyenneté et Immigration Canada, sur Internet seulement)
- *La Retraite à l'étranger : contempler de nouveaux horizons*
- *Se produire aux États-Unis : le guide des artistes de spectacle canadiens*
- *Tourisme sexuel impliquant des enfants* (sur Internet seulement)
- *Travailler à l'étranger : comment y voir clair*
- *Victimes innocentes... d'un tourisme odieux*
- *Vous voyagez à l'étranger? — L'aide offerte aux Canadiens*
- *Voyager au féminin : conseils pour la femme qui voyage*

Pour consulter ou commander ces documents :

Site Web : www.voyage.gc.ca/main/pubs/pub_order-fr.asp

Tél. : 1 800 267-8376 (au Canada) ou (613) 944-4000

Conseils aux voyageurs (gratuits)

Ces rapports (www.voyage.gc.ca/dest/intro-fr.asp) fournissent des renseignements sur les questions de sécurité et de santé ainsi que sur les exigences en matière d'entrée pour plus de 225 destinations de voyage. Vous pouvez également obtenir cette information par téléphone :

Tél. : 1 800 267-6788 (au Canada et aux États-Unis) ou (613) 944-6788

Bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger

Pour obtenir la liste des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger, veuillez vous rendre au site www.voyage.gc.ca et cliquer sur Destinations à l'étranger, puis sur Liste des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger.

Représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada

Pour obtenir la liste des représentants diplomatiques, consulaires et

autres au Canada, veuillez vous rendre au site www.voyage.gc.ca et cliquer sur Destinations à l'étranger, puis sur Liste des bureaux de gouvernements étrangers accrédités auprès du gouvernement du Canada.

Association canadienne de santé publique

Site Web : www.cpha.ca

Courriel : info@cpha.ca

Tél. : (613) 725-3769

Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel

Site Web : www.casac.ca

Courriel : headoffice@casac.ca

Tél. : (604) 876-2622

Télééc. : (604) 876-8450

Centre canadien de documentation sur le VIH/SIDA

Site Web :

www.clearinghouse.cpha.ca

Publication (\$ pour plusieurs exemplaires)

- *Ce qu'il faut savoir sur le SIDA*

Pour commander :

1565, avenue Carling, bureau 400

Ottawa ON K1Z 8R1

Tél. : (613) 725-3434

**Centre canadien de lutte contre
l'alcoolisme et les toxicomanies**

Site Web : www.ccsa.ca

Courriel : ccsa@ccsa.ca

Tél. : (613) 235-4048

Télééc. : (613) 235-8101

**Centre de toxicomanie et de
santé mentale**

Site Web : www.camh.net

Courriel : public_affairs@camh.net

Tél. : (416) 979-4250

Service d'information automatisé :

Tél. : 1 800 463-6273 (en Ontario) ou
(416) 595-6111

Télééc. : (416) 595-6881

**International Association for
Medical Assistance to Travellers
(IAMAT)**

Site Web en anglais seulement :

www.iamat.org

Courriel : info@iamat.org

Tél. : (519) 836-0102 ou

(416) 652-0137

MedicAlert®

Site Web : www.medicalert.ca

Courriel : medinfo@medicalert.ca

Tél. : 1 800 668-6381

**Programme d'information sur
la drogue et les médicaments
en voyage**

Site Web : www.voyage.gc.ca

Santé Canada

Sites Web :

Santé Canada : www.hc-sc.gc.ca

Programme de médecine des voyages :
www.santevoyage.gc.ca

Tél. : (613) 957-8739

FAXlink : (613) 941-3900

**Société canadienne de santé
internationale**

Liste des cliniques santé-voyage :

Site Web : www.csih.org

Courriel : csih@csih.org

Tél. : (613) 241-5785

Publication (gratuite)

- *Info santé pour voyageurs
canadiens*

Pour commander :

1, rue Nicholas, bureau 1105

Ottawa ON K1N 7B7

Tél. : (613) 241-5785

CONSULAR AFFAIRS

doc
CA1
EA
2003D67
EXF

DRUGS AND TRAVEL: Why They Don't Mix



www.voyage.gc.ca



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Canada 



**Thirty Years of Marriage
Three Children
Seven Grandchildren
Four Years in Jail**

Never help anyone carry anything across a border.
Being caught with drugs, whether you know it or not,
could land you in jail.

**For more information, visit our Web site at:
www.voyage.gc.ca**

66326-7941A

66326790CA



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada

.b368586X (E)
-b368587(F)

DRUGS AND TRAVEL: Why They Don't Mix

Published by the Department of Foreign Affairs and International Trade.

To obtain more information or additional free copies of this booklet, visit your nearest Passport Office, check the Consular Web site (www.voyage.gc.ca) or write to:

Enquiries Service

Department of Foreign Affairs and International Trade

125 Sussex Drive
Ottawa, ON K1A 0G2

Tel.: 1 800 267-8376 (in Canada)
or (613) 944-4000

E-mail: enqserv@dfait-maeci.gc.ca

Min. des Affaires étrangères

MAR 15 2004

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

We would like to receive your comments on this booklet. Write to us at the address above or e-mail us at voyage@dfait-maeci.gc.ca.

The information in this booklet is in the public domain and may be reproduced without permission.

This publication is available in alternative formats upon request.

Ce document est aussi disponible en français (La drogue et les voyages : un cocktail explosif).

Note: The information contained in this booklet is subject to change. Please consult our Web site or the other resources listed in the "For More Information" section (page 14) for the most up-to-date information. That section also includes information on publications and programs available from the Department.

© Department of Foreign Affairs and International Trade
April 2003
Cat. No.: E2-485/2003
ISBN 0-662-67199-6



Contents

Introduction	3
Do's and Don'ts	4
Short-term Gain, Long-term Pain	6
Resist the Temptation	8
What to Do if You Are Arrested	10
What the Government of Canada Can Do for You	11
Effects of Drugs	12
For More Information	14



Introduction

Canadians love to travel. Each year, millions of Canadians travel to cities, beaches and rural areas throughout the world. In many of these countries, illegal drugs are readily available and openly used. Nonetheless, they remain illegal. Canadians get into serious trouble for buying, selling, using or transporting drugs.

Over 3,000 Canadians are languishing in jails throughout the world – many of them for drug-related offences. Being Canadian doesn't exempt you from local laws regarding illegal drugs. If you break the law in another country, you are subject to that country's judicial system. Canadian consular officials can provide assistance and support to Canadians in jail abroad, but they cannot arrange for their release.

Before You Go

Travel can be a wonderful and rewarding experience. But careful preparation is key to any successful trip abroad. Before you leave, research your destination. Its culture, customs and regulations may differ from those of Canada. Consult the Country Travel Reports and the other travel advice available at www.voyage.gc.ca.

This brochure provides information and advice to help you make the most of your holiday and avoid difficult and dangerous situations related to illegal drugs. Getting involved with narcotics could put your health at risk and jeopardize your whole future, so don't take any chances. Before you go, make sure you get the facts and take the necessary precautions.

Do's and Don'ts

Do!

- Do pack your luggage yourself. Make sure it is locked and never leave it unattended.
- Do keep an eye on your children's backpacks, toys and stuffed animals. Someone could slip drugs inside without you knowing.
- Do choose your travelling companions carefully. If they turn out to be carrying, using or selling illegal drugs, you could be charged by association. Make sure they know where you stand on drugs *before you leave*.
- Do ask local authorities, a travel agent or hotel staff which areas are unsafe. You could be attacked or arrested if dealers are nearby and it's assumed you are carrying or selling drugs. Always have an up-to-date map with you.

Don't!

- Don't carry parcels, gifts or luggage for other people across borders or through customs – under any circumstances.
- Don't cross a border with a hitchhiker or as a hitchhiker: you could be found guilty by association. Separate beforehand and meet on the other side.
- Don't use drugs. Period. You can then be sure you won't be joining the significant number of Canadians currently serving drug-related sentences abroad.

Innocent Victim

I went on vacation with a girlfriend, Helen, to Venezuela. But we weren't enjoying our stay and we decided to continue our vacation in France, where a close friend of Helen lives. We couldn't get seats on the same flight, so I left one day before Helen with her gift to her friend: bookends in the shape of an elephant. When she asked me to add them to my

luggage, I jokingly said something about drugs being concealed in them. We both laughed.

Imagine my shock at Orly airport when officials told me I was under arrest for drug possession. Despite my plea of innocence, I was sentenced to five years in jail.

One-way Trip

Martha met Robert while she was on vacation in Jamaica. When she was with him, she felt alive again. Things hadn't been easy for Martha in the last few years: her husband had died and she was raising their two children by herself. Martha made several trips to Jamaica to meet Robert. The last one turned out to be one-way.

Martha's parents were devastated to learn from a friend of Robert's that their daughter had been arrested abroad. They immediately contacted consular officers of the Department of Foreign Affairs and International Trade to find out what had happened. With Martha's permission, the officers told her parents the story: she was arrested carrying two kilos of cocaine in the soles of her shoes. She is now facing five to 20 years in jail.

Martha's two children were travelling with her when she was arrested. Her mother secured custody of the children and went to get them in Jamaica. She met her daughter in prison and was horrified to find that she didn't even have a bed. Martha was in a miserable state.

Martha's parents, both retired, now have to send hundreds of dollars to her every month so that she will have the absolute minimum in prison: personal hygiene products, extra food, medicine and so forth. After a few months, all their savings are spent. They have remortgaged their home to pay the lawyer.

Time is passing and their daughter is still awaiting trial. She has lost a lot of weight and is recovering with difficulty from a severe depression. Robert had convinced her that the risks involved in drug trafficking were minimal. If worse came to worse, he told her, he knew his country's judicial system well and would get her out of prison in a flash....

Failing a miracle, Martha will be in prison for at least five years. What will her children's attitude be when she gets out? How will she put her life back together?

Short-term Gain, Long-term Pain

When you're on vacation and far away from your regular life, it can be easy to give in to temptation and take illegal drugs, especially in countries where drugs are used openly. But the fact remains: they're still illegal. Remember that in many countries you are part of the visible minority. Taking drugs just once could turn your dream vacation into a nightmare.

Zero Tolerance

The United States has zero tolerance for possession and smuggling of illicit drugs. Travellers caught with even a small amount will end up in jail.

Be aware that some drugs that are legal in Canada are illegal in other countries. Similarly, drugs that are legal abroad might be illegal in Canada. Travellers are subject to the judicial system of the country they are in. It is their responsibility to know what the drug laws are in a foreign country before they go.

Prescriptions

When you are abroad, even prescription medication can be treated as suspect, leading to delays and time-consuming investigations. Keep all medication in its original, labelled container and carry a note from your doctor explaining its use.

Illegal drugs can alter your perception of reality and affect your emotions and judgment. Some people have sustained serious injuries as a result of the hallucinogenic effects of narcotics or natural substances that are said to have "special" powers. Most illegal drugs are addictive, and mixing them with prescription drugs can be especially volatile. Illegal drugs can affect your heartbeat, blood pressure and respiration, resulting in loss of consciousness, coma and even death.

Because illegal drugs can impair your faculties, you shouldn't drive if you've taken drugs. It is unlawful to drive under the influence, and you could be putting yourself and others at risk. If you get sick or are injured while on drugs, your travel insurance might not cover your medical or hospital expenses.

Ecstasy

Ecstasy (also known as MDMA, X, XTC, Adam, euphoria and love doves) is widely used among high school and college students and by young adults who frequent night-clubs or raves. But it is an illegal drug in most countries.

Ecstasy is manufactured in labs and is usually sold in the form of a white or off-white powder taken orally. Effects occur in 30 to 60 minutes and last about eight hours. Ecstasy produces a sense of well-being and heightened tactile sensations and emotions. The pupils dilate, blood pressure increases, and the nose and throat become dry. Users may become overheated and dehydrated if they don't drink enough fluids. An overdose can cause death. (The effects of other narcotics are listed on pages 12 and 13.)

When you buy illegal drugs, you never really know what you're getting. A recent survey by the Addiction Research Foundation in Ontario revealed that almost two thirds of all drug samples obtained on the black market were different from what the seller had claimed.

A Bad Trip

Peter, 22, was having a great time celebrating the end of term in a Miami bar when he began to feel strange. The hash he had used didn't seem to be having its usual effect. Drenched in sweat, Peter now felt like throwing up, and was barely able to make it to the washroom. Suddenly the room began to spin and everything went black.

Peter awoke in hospital hooked up to an IV. He had missed his plane, and his insurance was refusing to pay his hospital bill. His little holiday misadventure cost him thousands of dollars. A trip to remember!

Travellers who use narcotics are putting themselves in a very vulnerable position. They may not remember how to get back to where they are staying and they could become a prime target for criminals. Someone who is high can easily be attacked, robbed or sexually assaulted.

It's a good idea to keep the name and address of your hotel with you at all times. Avoid going out alone at night. If you go out with a group, you should keep tabs on one

another. Don't let anyone separate you from the group. When you check into your hotel, ask for the local emergency number and the address of the nearest hospital, and keep that information handy when you go out.

Resist the Temptation

One day you might be offered a fabulous deal: a free round-trip ticket to a sun destination and a tidy sum of money in exchange for carrying a few kilos of drugs through customs. You might be tempted to take the bait.

Here are the reasons for saying no:

- Many countries will not release you on bail pending trial. You could spend months, even a year, in a cell by yourself or with people who don't speak English.
- If you break the law in another country, you are subject to that country's justice system. In many countries, offenders are guilty until proven innocent. Drug convictions lead to long prison terms and even the death penalty in some countries. Canada cannot intervene to secure your release.

Behind Bars for a Long Time, or Worse...

In Tunisia, serious drug-related charges may result in 20 years' imprisonment plus a fine. In some countries, such as Venezuela, drug traffickers face life imprisonment. Algeria, Indonesia, Iran, Malaysia, Singapore, Thailand and Turkey can impose the death sentence for offences related to narcotics.

- As a Canadian in a foreign prison, you will experience living conditions that will put you to the test both physically and mentally.
- You will be separated from your loved ones. While you are in jail abroad, you could become a serious financial burden to your family.
- If you are arrested and convicted by Canadian authorities when you come home, you will have a criminal record in Canada.
- You will probably never be allowed to return to the country in which you were arrested.
- If you get sick after your arrest, you may have trouble getting treatment. You could also contract a viral infection or a disease in prison.
- Every day you will know shame, anger, depression, guilt and remorse.

Each year, hundreds of people try to smuggle drugs and end up deeply regretting their mistake. Instead of "getting out from under," they get in even deeper and land in prison. Some may make it through customs

in the country they visited, but they may not be so lucky back in Canada. The Canada Customs and Revenue Agency uses state-of-the-art detection techniques.

Life at Stake

Roger, 55, was arrested on drug-trafficking charges while trying to leave Thailand. He was transferred to a hospital to undergo a drug elimination process since he had admitted to swallowing 100 capsules of heroin. With Roger's permission, Canadian consular staff informed his wife of his arrest. She was very upset and started to cry.

Two days later, Roger was transferred to the intensive care unit. Half of the highly toxic capsules were still in his system. He slipped in and out of consciousness, an indication that the heroin was seeping into his system. Too much seepage could result in brain damage or even death. If just one capsule broke open, it could be fatal. Because of his medical problems and age, surgery was too risky. Roger was receiving medication to counter the drugs in his system, as well as laxatives to purge them: a delicate balance.

Roger then slowly started to improve. About a week later, he was transferred to a prison where he shares a small cell with six others and is allowed outside for half an hour a day. Meanwhile, his wife has to pay his hospital and legal bills, the cost of all his medication and his expenses for toiletries, clothes and other incidentals. The lawyer alone cost over US\$4,000. She has to send several months of medical supplies in advance to ensure they arrive on time.

Roger currently awaits his trial, hoping for a better sentence than the death penalty, the maximum sentence in Thailand for drug smuggling.



A foreign prison – not like life at home.

What to Do if You Are Arrested

You should make it clear to the arresting authorities that you want to immediately notify Canadian consular staff that you have been arrested. Under the Vienna Convention on Diplomatic Relations, authorities are required to inform

you of your right to talk to and make arrangements with a consular representative. They are not required to notify the Canadian consular or diplomatic office that you are in custody or have been arrested unless you specifically ask them to do so.



Meal service.

What the Government of Canada Can Do for You

The services that Canada's consular staff can provide in the event a Canadian is arrested vary from case to case and country to country. Consular staff can:

- notify your family or friends of your situation at your request;
- provide information about the country's legal and correctional systems;
- provide a list of lawyers who have expertise in your particular type of case;
- try to ensure that treatment by the courts and prison conditions are equal to the standards applied to nationals of that country.

There are things that consular staff cannot do for you. They can't:

- get you out of jail;
- post bail, pay fines or provide legal assistance;
- choose or recommend a lawyer.

Effects of Drugs

The following table is intended only as a general guide. No one can be sure how they will react after taking a specific drug, even if they have used it before. Illicit drugs are often mixed with other substances.

If you are with someone who becomes ill or unconscious after using drugs, call an ambulance and try to find out what drugs are involved. If you find drugs on or near the person, give them to the ambulance crew. This could save a life.

Drug	Effects	Health Risks
<p><i>Cannabis</i></p> <p>Also called marijuana, hashish, hash, pot, herb, weed, grass</p>	<p>Users feel relaxed, free and open. They may become talkative or withdrawn and experience food cravings.</p> <p>Effects last two to three hours.</p>	<p>Users experience problems with memory, thinking and problem solving, loss of coordination and increased heart rate.</p> <p>Some users feel severe anxiety.</p>
<p><i>Cocaine and Crack Cocaine</i></p> <p>Cocaine also called coke, C, snow, flake</p> <p>Crack cocaine also called crack, rock, base, sugar block</p>	<p>Users can feel intense pleasure and become alert, energetic and confident. They may be talkative, anxious and paranoid.</p> <p>Effects last for five minutes to two hours, and then users feel depressed, anxious and irritable. Each time, they need more cocaine to obtain the same effects.</p>	<p>Cocaine increases breathing, heart rate and blood pressure.</p> <p>It may produce eating and sleeping disorders and violent and erratic behaviour. It can also cause respiratory problems, convulsions and cardiac or respiratory arrest.</p>

Drug	Effects	Health Risks
<p>Heroin</p> <p>Also called smack, horse, junk, H</p>	<p>Users feel a surge of euphoria and then alternate between wakeful and drowsy states for several hours. Heroin also makes physical pain disappear.</p> <p>Effects last a few hours.</p>	<p>Nausea, vomiting and severe itching are common reactions.</p> <p>Users can't think clearly and experience mood swings. Large doses can reduce breathing so much that users slip into a coma and may die.</p> <p>Since users cannot be aware of the strength of street heroin, overdose and death often occur.</p>
<p>GHB, Ketamine and Rohypnol®</p> <p>Also called "date rape" drugs</p>	<p>Users feel relaxed, drowsy and sometimes euphoric. They lose inhibitions.</p> <p>Effects can last up to 24 hours.</p>	<p>Users can be incapacitated and unable to resist sexual assault.</p> <p>Excessive use could lead to seizures and even collapse.</p> <p>When mixed with other drugs, including alcohol, overdose can occur quickly and be fatal.</p>
<p>Stimulants (amphetamine, methamphetamine, ecstasy)</p> <p>Also called upper, speed, meth, chalk, ice, love drug</p>	<p>Oral or intranasal doses can make users feel alert and energetic.</p> <p>After smoking or intravenous injection, users experience a brief but intense sensation that is described as extremely pleasurable.</p> <p>Effects last various lengths of time depending on the drug.</p>	<p>Users may feel confused, irritable, anxious and even aggressive. Stimulants may lead to overheating and dehydration. They may cause tremors and insomnia.</p> <p>They can also increase heart rate and blood pressure and cause irreversible damage to blood vessels in the brain, producing strokes.</p>

For More Information

Department of Foreign Affairs and International Trade

Web site: www.dfait-maeci.gc.ca

Consular Affairs Bureau

Web site: www.voyage.gc.ca

General:

Tel.: 1 800 267-6788

(in Canada and the U.S.) or

(613) 944-6788

E-mail:

voyage@dfait-maeci.gc.ca

TTY: (613) 944-1310

Emergencies:

Tel.: (613) 996-8885 (call collect from abroad)

E-mail: sos@dfait-maeci.gc.ca

Publications (free)

- *Bon Voyage, But... Information for the Canadian Traveller*
- *Canadian Performers: How to Enter the United States*
- *Child Sex Tourism Fact Sheet* (on-line only)
- *China (Including Hong Kong): A Guide for Canadian Visitors*
- *Destination: Success – Services for Business Travellers*
- *Dual Citizenship: What Travellers Should Know*
- *Guess Who Was Detained at the Border for Drugs!*

- *A Guide for Canadians Imprisoned Abroad*
- *Her Own Way: Advice for the Woman Traveller*
- *International Adoption and the Immigration Process* (Citizenship and Immigration Canada publication – on-line only)
- *International Child Abductions: A Manual for Parents*
- *México: ¿Qué pasa? A Guide for Canadian Visitors*
- *Out on a Limb: Advice for the Adventure Traveller*
- *Retirement Abroad: Seeing the Sunsets*
- *Teaching English in Korea* (on-line only)
- *Teaching English in Taiwan* (on-line only)
- *Travelling Abroad? Assistance for Canadians*
- *U.S.A. Bound: Advice for Canadian Travellers*
- *What No Child Should Endure*
- *Working Abroad: Unravelling the Maze*

To access or order:

Web site:

www.voyage.gc.ca/main/pubs/pub_order-en.asp

Tel.: 1 800 267-8376 (in Canada) or (613) 944-4000

Country Travel Reports (free)

These reports (www.voyage.gc.ca) provide information on safety and security conditions, health issues and entry requirements for over 225 travel destinations. This information is also available by phone: Tel.: 1 800 267-6788 (in Canada and the U.S.) or (613) 944-6788

Canadian Government Offices Abroad

Visit www.voyage.gc.ca and click on "Foreign Destinations" and then on "List of Canadian Government Offices Abroad."

Diplomatic, Consular and Other Representatives in Canada

Visit www.voyage.gc.ca and click on "Foreign Destinations" and then on "Foreign Government Offices Accredited to Canada."

Canadian Association of Sexual Assault Centres

Web site: www.casac.ca
E-mail: headoffice@casac.ca
Tel.: (604) 876-2622
Fax: (604) 876-8450

Canadian Centre on Substance Abuse

Web site: www.ccsa.ca
E-mail: ccsa@ccsa.ca
Tel.: (613) 235-4048
Fax: (613) 235-8101

Canadian HIV/AIDS Clearinghouse

Web site:
www.clearinghouse.cpha.ca

Publication (\$)

- *Basic Facts About AIDS*

To order:

1565 Carling Avenue, Suite 400
Ottawa, ON K1Z 8R1
Tel.: (613) 725-3434

Canadian Public Health Association

Web site: www.cpha.ca
E-mail: info@cpha.ca
Tel.: (613) 725-3769

Canadian Society for International Health

List of travel clinics:
Web site: www.csih.org
E-mail: csih@csih.org
Tel.: (613) 241-5785

Publication (free)

- *Health Information for Canadian Travellers*

To order:

1 Nicholas Street, Suite 1105
Ottawa, ON K1N 7B7
Tel.: (613) 241-5785

Centre for Addiction and Mental Health

Web site: www.camh.net
E-mail: public_affairs@camh.net
Tel.: (416) 979-4250

Automated Response Line:

Tel.: 1 800 463-6273 (in Ontario) or
(416) 595-6111
Fax: (416) 595-6881

Drugs and Travel Information Program

Web site: www.voyage.gc.ca

Health Canada

Web sites:
Health Canada: www.hc-sc.gc.ca
Travel Medicine Program:
www.travelhealth.gc.ca
Tel.: (613) 957-8739
FAXlink: (613) 941-3900

International Association for Medical Assistance to Travellers (IAMAT)

Web site: www.iamat.org
E-mail: info@iamat.org
Tel.: (519) 836-0102 or
(416) 652-0137

MedicAlert®

Web site: www.medicalert.ca
E-mail: medinfo@medicalert.ca
Tel.: 1 800 668-6381